

Communiqué

Le 5 octobre 1995

N° 183

DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SUR LES FORCES CANADIENNES EN BOSNIE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a fait la déclaration suivante, aujourd'hui, devant la Chambre des communes.

« La situation en Bosnie a changé considérablement au cours des dernières semaines. Comme l'ONU a conclu qu'elle n'a plus besoin de tous les contingents autorisés pour la FORPRONU, elle a demandé à certains pays fournisseurs de réduire leur force et à d'autres de se retirer. Les réductions et réaffectations toucheront environ 9 000 militaires : la FORPRONU passera de 21 000 à 15 000 soldats et la force de réaction rapide verra son effectif diminué de 3 000 personnes.

« Des éléments des forces canadiennes comptent parmi celles que l'ONU n'estime plus nécessaires en Bosnie. Les détails de la décision seront annoncés plus tard aujourd'hui par le secrétaire général de l'ONU. Le bataillon canadien présent en Bosnie ne sera donc pas remplacé, en novembre, au terme de son mandat actuel de six mois. Le Canada demeurera tout de même présent dans la région puisque des observateurs militaires canadiens et du personnel canadien au sein de l'état-major de la force de l'ONU resteront à Zagreb et à Sarajevo. Les forces canadiennes qui sont affectées actuellement aux opérations de l'OTAN dans l'Adriatique et qui surveillent la zone d'interdiction de survol de la Bosnie ne sont pas touchées non plus par cette réduction.

« Si le travail accompli en ce moment pour conclure un accord de paix porte fruit, nous entrerons dans une nouvelle phase dans la région. Le Canada contribuera aux efforts de reconstruction en ex-Yougoslavie. Après qu'une entente sera intervenue, le Canada, fidèle à son engagement envers l'Europe, sera présent au besoin dans la nouvelle force, aux côtés de ses alliés, pour consolider la paix sous l'autorité des Nations Unies.

« Le Canada est présent en ex-Yougoslavie depuis le début de l'opération de maintien de la paix, soit depuis trois ans et demi. Les Canadiens ont servi avec distinction dans les opérations terrestres, maritimes et aériennes. Je tiens à rendre

